

Mariage :



Le 22 juillet a été célébré le mariage de deux enfants de la commune : Estelle AUBRUN et Sébastien CAILLAUD.

Carte Nationale d'Identité



Depuis le mois de mars, la mairie de Guéret, tout comme celle d'Ahun (voir MAISONNISSES'Utile 2017) fait partie des 11 mairies de Creuse équipées d'un dispositif

de recueil des empreintes digitales pour la création des cartes nationales d'identité et passeports.

Face au nombre toujours croissant de demandes, la mairie de Guéret a décidé, de ne recevoir les dépôts de dossiers que sur **rendez-vous**, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h et de 13 h à 16 h.

Le retrait des cartes et passeports n'est pas concerné par ce changement.



Avis aux électeurs :



Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année et jusqu'au 30 décembre 2017 inclus. Vous devez, pour cela, vous rendre en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Annuaire des professionnels de la commune



Malgré deux articles dans nos numéros précédents, seules deux entreprises ont répondu et adressé les renseignements nécessaires.

Malgré notre bonne volonté pour promouvoir les activités agricoles, artisanales, libérales... que nous pensions être exercées sur la commune, nous ne pourrions publier cet annuaire.



Sculture ou recyclage ?

Vous avez dû remarquer l'arrivée de Monsieur Bouchon sur la Place des Templiers. N'hésitez pas à le nourrir de tous vos bouchons plastiques de toutes tailles et couleurs ! Ils seront ainsi recyclés.




Horaires de la trésorerie d'Ahun :

Depuis le 1er janvier 2017, les services de la Trésorerie d'Ahun ont été transférés à Guéret. Seule une permanence était assurée.

A compter du 4 octobre, les horaires ont encore été réduits. Désormais, la trésorerie d'Ahun pourra vous recevoir les 1er et 3ème mercredis de chaque mois de 8 h 30 à 12 h 00.

Les colonnes à verres ne sont destinées qu'à



recevoir « le verre ». Plusieurs fois, des objets divers (bocaux pleins, cartons, canettes...) ont été laissés en pied de colonne.  évolis23 rappelle que ces dépôts sont caractérisés comme « dépôts sauvages » et passibles d'une amende.

Vous avez fait une erreur dans le tri, ce n'est pas très grave, remportez ce qui n'est pas en verre dans le carton ou le cageot qui vous a servi à l'apporter.



Recensement :

Le recensement complet de la population a lieu tous les cinq ans. Pour 2018, l'INSEE a fixé la période du 18 janvier au 17 février. Le recensement est un acte citoyen et obligatoire. Nous vous communiquerons, dans notre bulletin de début janvier, l'identité de l'agent recenseur. D'ores et déjà, nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.



Bénévolat : Le puits de Chez Peynoux menaçait ruine, il a aujourd'hui retrouvé son attrait d'antan grâce au travail minutieux d'habitants du hameau qui l'ont rénové. **Merci à eux.**



QUE D'HERBE, QUE D'HERBE !!!!!

Les travaux d'entretien des pelouses, des bords de route, des places, des entrées de bourg, du cimetière, etc, etc, ont pris beaucoup de retard en raison de l'absence, pour maladie, de notre agent technique pendant 45 jours. Cela devrait rentrer très rapidement dans l'ordre. D'ici là, nous vous remercions d'être indulgents.

Et toujours beaucoup d'activités sur notre commune :



Le dimanche 16 avril, alors que le bourg était animé par la traditionnelle Foire aux Fromages, une vingtaine de cyclistes amateurs ont pris le départ pour une randonnée sur les routes des alentours. A leur retour, en fin de matinée, ils étaient de retour et se régalaient avec la tartiflette préparée par les bénévoles du Comité des Fêtes Maisonnisses Loisirs.



Le samedi 3 juin, le Comité des Loisirs de la Saunière organisait la « Sortie Quad » qui emprunta les chemins du Bois du Thouraud.



Le samedi 10 et le dimanche 11 juin, les cavaliers du « 4ème raid des Loups », manifestation d'endurance équestre organisée par « Savennes Jump Endurance » au départ de Savennes, ont traversé le Bois du Thouraud.



Le dimanche 25 juin, c'était le tour de l'association « Busseau sur Creuse Histoire et Patrimoine » d'engager ses motos et leurs pilotes sur les routes de notre commune à l'occasion de la 2ème édition de la randonnée « Viaduc Attitude ».

Du jeudi 13 au dimanche 16 juillet se furent, comme chaque année, les motards des « 4 jours de Trial de la Creuse » qui, au départ de Sardent, suivirent les chemins de notre commune.



Le dimanche 10 septembre, notre commune fut encore une fois très animée. En effet, chalands et exposants du vide-grenier organisé par l'association locale « La Cigale et la Fourmi » envahissaient le centre bourg traversé par la centaine de vélos de la randonnée cyclotouristique « les Boucles Guérétoises ».



Le samedi 16 septembre, à l'initiative du Comité des Fêtes Maisonnisses Loisirs, l'association « La Métive » a projeté le film « Le Dictateur ».



Le dimanche 24 septembre, les chemins aux couleurs de l'automne furent très convoités. Les cavaliers de l'Association « Vert et Bleu » et les quads de « l'Enduro des Saulniers » se partageaient le territoire en veillant bien à ne pas se croiser pour ne pas effrayer les chevaux.



Le samedi 30 septembre, dès 17 heures et jusqu'à 23 heures, deux concerts et un souper ont réjoui 80 personnes réunies dans la salle municipale.

Et, aussi, le Moto Tour, épreuve d'envergure nationale, qui a pris, cette année, son départ à Limoges, a traversé la Creuse pour arriver à Evaux-les-Bains le 9 octobre, les 150 motards seront à Issoire le 11 et enfin l'étape finale les conduira à Toulon le 13. Les 3000 kilomètres à parcourir sont aussi passés par les routes de notre commune.

Et nous avons peut-être fait des oublis dans cette longue liste, nous nous en excusons.

Mais ce n'est pas fini, les associations locales vont poursuivre l'animation de notre commune. Après les jeux de société, la choucroute, la foire aux fromages, plusieurs repas dansants, le vide-grenier, mais aussi les soirées tarot, tennis de table, interclubs et concours de belote..... vont se succéder :

Le 11 novembre 1918, l'armistice met fin à la Grande Guerre.



Sa commémoration aura lieu le samedi 11 novembre 2017 à 11 h 30. En mémoire des « Poilus », venez nombreux. Les enfants sont aussi les bienvenus. Rassemblement au monument aux morts.



Le samedi 18 novembre à 19 h, soirée « Bréjaude » organisée par le Comité des Fêtes Maisonnisses Loisirs.

Le dimanche 3 décembre à 12 h, repas dansant organisé par les Amis de la Gartempe.



Le samedi 16 décembre à 15 h, un spectacle ouvert à tous et offert par le Comité des Fêtes Maisonnisses Loisirs précédera un goûter préparé par la commune. La municipalité offrira un livre aux enfants de moins de 13 ans résidant à Maisonnisses.



Le dimanche 17 décembre à 12 h, un repas festif et gratuit, offert par la municipalité, réunira les aînés de plus de 70 ans, domiciliés sur la commune.



Ce repas est ouvert à tous, sur inscription et moyennant participation.



Réservez vos dates...



NOUVEAU :

Tous les lundis matins, dans la salle municipale, l'Atelier du Tai Chi Chuan anime des séances de Tai Chi Chuan, discipline accessible à tous, du débutant au chevronné, du plus jeune au plus âgé... Vous voulez découvrir cet art martial alliant physique et mental, deux séances vous seront offertes gratuitement. Pour plus de renseignements, adressez-vous à la mairie ou consultez <https://latelierdutaichi.jimdo.com/>.

